

Pour diffusion immédiate
13 novembre 2020

ENTREPRISES INCLUSIVES :

JEUNES AU BOULOT



COMMUNIQUÉ

Entreprises inclusives : JEUNES AU BOULOT, un projet pilote exclusif pour la région de Lanaudière.

Joliette, le 13 novembre 2020. - Le Centre point d'appui de Lanaudière (Service spécialisé de main-d'œuvre Essor II) est fier d'être le promoteur du projet pilote ENTREPRISES INCLUSIVES : JEUNES AU BOULOT. Ce nouveau projet accompagnera les entreprises privées, les organismes ou les OBNL participant à l'intégration de personnes entre 15 et 30 ans qui ont quitté le réseau de l'éducation, ayant une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale, des limitations physiques, un trouble du spectre de l'autisme, de dysphasie ou autre, pour un stage ou un emploi.

Retenu à la suite de l'appel de projets du programme Jeunes en mouvement vers l'emploi (JME), ce projet est subventionné par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente de contribution Canada-Québec en appui aux jeunes du Québec, à laquelle participe financièrement le gouvernement fédéral, plus précisément par l'intermédiaire du volet régional de la Stratégie emploi et compétences jeunesse.

« Il est essentiel d'encourager une relève forte, durable et diversifiée, et ce, partout au Québec. C'est pourquoi votre gouvernement répond présent pour soutenir des initiatives qui visent l'intégration, l'accompagnement et la rétention des jeunes sur le marché du travail, particulièrement lorsque ceux-ci rencontrent des obstacles à l'emploi. La somme de 556 307 \$ accordée au projet ENTREPRISES INCLUSIVES : JEUNES AU BOULOT permettra justement de mieux outiller les jeunes participants pour qu'ils intègrent durablement le marché du travail, tout en leur offrant une expérience stimulante et enrichissante », souligne M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie.

« Le gouvernement du Canada est fier de soutenir des programmes novateurs qui visent à aider les jeunes à réaliser leur potentiel et joindre le marché du travail. En ces moments difficiles, nous devons prendre toutes les mesures possibles pour soutenir les jeunes et les aider à tisser leur avenir. Le projet pilote ENTREPRISES INCLUSIVES : JEUNES AU BOULOT, financé dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse, est une belle occasion pour les jeunes qui ont quitté le réseau de l'éducation, et qui ont une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale, des limitations physiques, un trouble du spectre de l'autisme, de dysphasie ou autre, d'acquérir des compétences et de recevoir la formation dont ils ont besoin pour s'intégrer au marché du travail, réaliser leur potentiel et entreprendre des carrières fructueuses », précise l'honorable Carla Qualtrough, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées.

« L'objectif principal est d'augmenter le nombre de jeunes ayant des limitations fonctionnelles ou des besoins particuliers dans le monde du travail en les accompagnant et en les outillant afin qu'ils puissent devenir de bons travailleurs et ainsi, maintenir un emploi à long terme. Vous le savez, nous avons un besoin pressant de main-d'œuvre dans notre région, et ces jeunes peuvent contribuer si on leur laisse la chance de développer et faire valoir leurs compétences. », explique M^{me} Manon Boisvert, directrice générale de Service spécialisé de main-d'œuvre Essor II.

« Les entreprises Lanaudoises peuvent aussi faire la différence en recevant des participants en stage et en emploi ou en créant des plateaux de travail. Un certificat « Entreprise inclusive » leur sera remis et nous leur offrirons un soutien structuré. Les jeunes participants seront accompagnés par un agent d'intégration au besoin », ajoute M^{me} Boisvert.

Pour mettre en place ce projet, Henri Mondor agira comme agent de sensibilisation et de communication et un agent d'intégration sera engagé sous peu.

Un comité régional « Entreprises inclusives pour la relève » sera créé afin de se questionner, ensemble entre employeurs, et trouver des idées novatrices pour augmenter le nombre de jeunes ayant des limitations fonctionnelles en emploi dans les entreprises Lanaudoises. Les employeurs intéressés à en faire partie pourront communiquer avec nous.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Henri Mondor au 450 755-3855 ou par courriel : henrimondor@jeunesauboulot-lanaudiere.quebec.